

BLASON DE SAINT-LÔ

Valeur : 0,20 F

Couleurs : argent, rouge, or, bleu

100 timbres à la feuille



Dessiné par M. LOUIS

Imprimé en héliogravure

Format vertical 17 × 23

(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 17 décembre 1966 à l'Hôtel de Ville de SAINT-LÔ (Manche) ;
générale, le 19 décembre 1966 dans les autres bureaux.

« De gueules à la licorne saillante d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or », tel s'énonce le blason de Saint-Lô, petite ville accrochée à sa colline de phyllades, qui domine la paisible vallée de la Vire et semble ainsi garder l'accès terrestre de la presqu'île du Cotentin.

D'abord modeste bourgade gauloise connue sous le nom celtique de Briovera, qui signifie Pont-de-Vire, elle devait prendre par la suite le nom de l'évêque de Coutances, Laudus ou Lô, tandis que ses habitants choisissaient de se placer sous la protection de la Vierge. Ce saint patronage allait fournir plus tard au blason de la cité l'élément principal de sa composition : la licorne. Animal mythique au même titre que le dragon, la chimère ou le phénix, la licorne a pendant longtemps en effet été attachée à l'image de la Vierge et, parfois même, identifiée purement et simplement à celle-ci. C'est qu'indépendamment du pouvoir surnaturel de sa corne — pouvant guérir toutes sortes de maladies et préserver des poisons — ce fantastique animal « mult bel de cors », doté d'une force et d'une rapidité peu communes, avait la réputation d'être si farouche qu'il était déjà dans l'antiquité le symbole par excellence de la pureté. Pour les Chrétiens, le fait que la licorne solitaire aimait trouver refuge auprès d'une vierge devait être interprété comme une identification du Christ et de sa mère, valant ainsi à la « merveilleuse beste qui une corne a en la teste » d'être associée jusqu'à la Renaissance au mystère de l'Incarnation.

Mais, pour en revenir à Saint-Lô, il apparaît que la protection invoquée par ses habitants n'a pas empêché qu'elle connaisse des moments tragiques au cours de sa longue histoire.

Fortifiée par Charlemagne, pillée puis rasée par les Normands de Rollon en 889, reconstruite en 1096 par Henri I^{er} Beauclerc, quatrième fils de Guillaume le Conquérant, pillée de nouveau et prise par Geoffroy Plantagenet en 1141, reconquise par le roi de France Philippe Auguste en 1203, la ville devait bénéficier, à partir

de cette date, d'une paix relative pendant un siècle et demi. Malheureusement pour elle, sa situation au cœur de la Normandie allait en faire un objectif important pour les Anglais dès le début de la Guerre de Cent ans ; saccagée en 1346 lors de l'entrée des troupes d'Édouard III d'Angleterre, il lui fallait subir une longue domination étrangère puisque c'est seulement en 1449 que ses portes pouvaient enfin s'ouvrir à des troupes françaises, celles du connétable de Richemont.

Le droit d'orner le chef de son blason des armes royales, représentées par trois lis d'or sur fond d'azur, devait être accordé peu après à Saint-Lô par Louis XI. Selon la tradition locale, le Roi aurait octroyé cette concession en septembre 1470, au retour d'un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, afin de récompenser la cité pour l'appui qu'elle lui avait apporté, au cours de la guerre contre la ligue du « Bien Public », en mettant hors de combat une partie de l'armée levée par les seigneurs bretons.

Et puis, les siècles passèrent... De nouveau meurtrie lors des fratricides Guerres de Religion, débaptisée par la Révolution qui lui donna le nom de « Rocher de la Liberté » et remplaça par une étoile les trois lis d'or que lui rendit Louis XVIII, la petite cité normande devait pourtant connaître sa plus terrible épreuve durant la seconde Guerre mondiale.

Alors que les Alliés avaient pris pied sur le sol de France à l'aube du 6 juin 1944, un bombardement aérien d'une infinie violence transformait l'agglomération, dans la nuit suivante, en un apocalyptique amas de ruines. En hommage à l'héroïsme et aux souffrances de ses habitants pendant ces heures à la fois tragiques et lumineuses de la Libération, Saint-Lô s'est vu décerner la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme le 2 juin 1948, après avoir fait l'objet d'une reconstruction qui devrait marquer enfin pour elle l'avènement d'une ère de paix et de prospérité.

